

Renvoyez ce document complété, daté et signé à l'adresse indiquée ci-contre

Mail : fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be
 Fax : 081/330 201

Taxes sur les petites remorques (maximum 750 kg)
DÉCLARATION/RÉVOCATION À LA TAXE DE CIRCULATION

Le présent formulaire peut servir tant pour la déclaration d'une remorque non inscrite à la DIV (MMA ≤ 750 kg) que pour la révocation d'une déclaration antérieure.

Le fait générateur de la taxe pour ces remorques est l'usage effectif sur la voie publique¹.

1. Coordonnées du demandeur

Merci de remplir ce formulaire lisiblement et en lettres MAJUSCULES

1.1. Identification

M. Nom _____ Prénom _____
 Mme _____

N° de registre national (*il se trouve au verso de la carte d'identité*)

_____-_____-_____

Vous désirez remplir une déclaration pour :

Vous-même

Une autre personne physique

M. Nom _____ Prénom _____
 Mme _____

N° de registre national (*il se trouve au verso de la carte d'identité*)

_____-_____-_____

Une personne morale

Dénomination _____ N°BCE
 _____ 0 _____

Qualité du déclarant : _____

1.2. Adresse

Rue _____ Numéro _____ Boite _____

Code postal _____ Localité _____

1.3. Contact

Téléphone (de préférence GSM) _____ Adresse mail _____

¹ Conformément à l'article 36ter du Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus.

2. La remorque déclarée

2.1. Renseignements relatifs à la base d'imposition

Cochez la case adéquate

Le code DIV du véhicule est : AR (remorques normales)
 BR (remorques pour bateaux)
 CR (remorques de camping)
 PR (remorques pour planeurs)

2.2. La Masse Maximale Autorisée (M.M.A.)

La Masse Maximale Autorisée est de kg

3. Dates

Date de la mise en usage du véhicule → **à remplir uniquement lors d'une nouvelle mise en usage**

/ /

Date mise hors d'usage → **à remplir uniquement lors de la révocation d'une déclaration antérieure**

/ /

En cas de révocation, veuillez indiquer le numéro du signe distinctif fiscal :

Le signe distinctif fiscal (SDF) est le document envoyé au redevable lorsque la taxe de circulation a été payée, et qui doit toujours accompagner la remorque en circulation.

La révocation ne sera effective qu'après renvoi du SDF à nos services.

4. Signature

Je déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent document sont exacts et complets.

Date : / / 20

Signature :